



Comptes annuels

du 01.01.2022 au 31.12.2022

Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

Schwarzenburgstrasse 11
3007 Berne

UID-Nr. CHE-107.818.427

Worblaufen, le 20 février 2023



Au conseil de fondation à l'attention
de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
3007 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC21, aux exigences de la loi et aux statuts de la société, incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Worblaufen, le 20 février 2023

SIEGENTHALER REVISION AG

Bruno Hostettler
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Patrick Nascarella
Expert-réviseur agréé

BILAN de la SL-FP au 31 décembre 2022

Actifs	31.12.2022	31.12.2021	± année préc.
Actif circulant	4'519'914.67	5'418'471.55	-898'556.88
Liquidités			
Caisse	281.90	81.90	200.00
Postfinance	62'898.97	286'519.04	-223'620.07
Banques	4'390'348.63	4'928'743.24	-538'394.61
Créances			
Créances générales	0.00	12'115.00	-12'115.00
Avoir auprès de l'Association des donateurs	22'150.00	181'592.00	-159'442.00
Impôts anticipés	4'129.27	3'504.37	624.90
Actifs de régularisation	40'105.90	5'916.00	34'189.90
Actif immobilisé	1'000'821.50	1'221'653.00	-220'831.50
Immobilisations corporelles			
Mobilier	8'910.00	5'200.00	3'710.00
TED/machines de bureau	57'450.00	73'000.00	-15'550.00
Bibliothèque	1.00	1.00	0.00
Site web	1.00	1.00	0.00
Immobilisations financières			
Titres et placements	934'459.50	1'143'451.00	-208'991.50
Total Actifs	5'520'736.17	6'640'124.55	-1'119'388.38
Passifs	31.12.2022	31.12.2021	± année préc.
Capital étranger	100'306.20	126'818.80	-26'512.60
Dettes			
Dettes sur livraisons et prestations	35'396.65	19'875.15	15'521.50
Passifs de régularisation	64'909.55	106'943.65	-42'034.10
Capital de fonds affecté	2'482'825.44	3'126'847.56	-644'022.12
Fonds pour les projets de tiers	2'482'825.44	3'126'847.56	-644'022.12
Capital de l'organisation	2'937'604.53	3'386'458.19	-448'853.66
Capital de fondation	300'000.00	300'000.00	0.00
Fortune non affectée de la fondation	831'838.18	971'991.84	-140'153.66
Réserve de fluctuation de valeur	20'000.00	228'700.00	-208'700.00
Fonds SL-FP destiné aux projets	1'785'766.35	1'885'766.35	-100'000.00
Total Passifs	5'520'736.17	6'640'124.55	-1'119'388.38

Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2022	2022	2021	± année préc.
Produits			
Donations reçues	1'357'162.60	953'409.00	403'753.60
• dont affectées	754'601.25	359'300.00	395'301.25
- Contributions liées aux projets	754'601.25	359'300.00	395'301.25
• dont libres	602'561.35	594'109.00	8'452.35
- Subsidés des organisations fondatrices	50'000.00	50'000.00	0.00
- Association des donateurs	479'000.00	483'700.00	-4'700.00
- Vente de l'Ecu d'or Pro Natura	17'400.00	17'550.00	-150.00
- Dons, legs	30'000.00	39'800.00	-9'800.00
- Autres recettes	26'161.35	3'059.00	23'102.35
Produits des livraisons et prestations	91'336.10	53'435.93	37'900.17
- Honoraires, expertises	60'955.00	25'439.25	35'515.75
- Mandats de recherche et d'enseignement	30'170.00	27'009.93	3'160.07
- Journées, séminaires, publications	211.10	986.75	-775.65
Produits d'exploitation	1'448'498.70	1'006'844.93	441'653.77
Charges			
Contributions et donations versées	1'329'369.45	1'535'551.97	-206'182.52
Financement direct de projets à partir de fonds liés	1'234'369.45	1'425'551.97	-191'182.52
Financement de projets à partir du fonds destiné aux projets	95'000.00	110'000.00	-15'000.00
Charges de personnel	787'416.25	722'850.05	64'566.20
Charges de biens et services	204'095.03	216'952.22	-12'857.19
Charges liées aux prestations	84'133.80	107'002.10	-22'868.30
- Conseils juridiques	25'542.70	30'090.96	-4'548.26
- Avances de frais, frais de justice	4'000.00	5'800.00	-1'800.00
- Restitution de frais de justice et dépens	-10'000.00	-5'011.85	-4'988.15
- Prestations de tiers	1'870.00	320.00	1'550.00
- Contributions à des tiers	11'000.00	7'600.00	3'400.00
- Expositions, journées spécialisées	16'778.05	9'097.90	7'680.15
- Publications	32'557.55	37'496.14	-4'938.59
- Travail de relations publiques	2'385.50	21'608.95	-19'223.45
Frais de bureau	119'961.23	109'950.12	10'011.11
Amortissements	17'246.10	21'025.38	-3'779.28
Charges d'exploitation	2'338'126.83	2'496'379.62	-158'252.79
Résultat avant résultat financier et variation des fonds	-889'628.13	-1'489'534.69	599'906.56
Résultat financier	5'452.35	23'290.86	-17'838.51
- Intérêts des comptes en espèces	-2'346.95	-4'438.17	2'091.22
- Intérêts des titres	12'521.40	11'411.90	1'109.50
- Gains/pertes sur les titres	-208'617.50	115'161.20	-323'778.70
- Variation de la réserve de fluctuation de valeur	208'700.00	-93'400.00	302'100.00
- Frais bancaires/droits de garde	-4'804.60	-5'444.07	639.47
Résultat avant variation du capital des fonds	-884'175.78	-1'466'243.83	582'068.05
Prélèvements sur les fonds pour les projets de tiers	1'398'623.37	1'648'465.96	-249'842.59
Affectations aux fonds pour les projets de tiers	-754'601.25	-359'300.00	-395'301.25
Résultat annuel	-240'153.66	-177'077.87	-63'075.79
Prélèvements sur le capital lié	120'000.00	150'000.00	-30'000.00
Affectations au capital lié	-20'000.00	0.00	-20'000.00
Affectation/prélèvement au capital libre généré	140'153.66	27'077.87	113'075.79
Résultat annuel après affectation	0.00	0.00	0.00

Tableau de variation du capital						
2022	État au 01.01.2022	Affectations	Utilisation externe	Utilisation interne	Total de la variation	État au 31.12.2022
Capital des fonds						
Fonds pour les projets de tiers	3'126'847.56	754'601.25	1'234'369.45	164'253.92	-644'022.12	2'482'825.44
Capital de l'organisation						
Capital de fondation	300'000.00				0.00	300'000.00
Fonds destiné aux projets	1'885'766.35	20'000.00		-120'000.00	-100'000.00	1'785'766.35
Réserve de fluctuation de valeur	228'700.00	-208'700.00			-208'700.00	20'000.00
Fortune non affectée de la fondation	971'991.84	-140'153.66			-140'153.66	831'838.18
Total capital de l'organisation	3'386'458.19	-328'853.66		-120'000.00	-448'853.66	2'937'604.53

Tableau de variation du capital						
2021	État au 01.01.2022	Affectations	Utilisation externe	Utilisation interne	Total de la variation	État au 31.12.2022
Capital des fonds						
Fonds pour les projets de tiers	4'416'013.52	359'300.00	1'425'551.97	222'913.99	-1'289'165.96	3'126'847.56
Capital de l'organisation						
Capital de fondation	300'000.00				0.00	300'000.00
Fonds destiné aux projets	2'035'766.35	0.00		-150'000.00	-150'000.00	1'885'766.35
Réserve de fluctuation de valeur	135'300.00	93'400.00			93'400.00	228'700.00
Fortune non affectée de la fondation	999'069.71	-27'077.87			-27'077.87	971'991.84
Total capital de l'organisation	3'470'136.06	66'322.13		-150'000.00	-83'677.87	3'386'458.19

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE SL-FP 2022

Liquidités au 1.1. (solde initial)	5'215'344.18
Liquidités au 31.12. (solde final)	4'453'529.50

AUGMENTATION (+) DE LA TRÉSORERIE -761'814.68

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation **2022**

Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-240'153.66
Amortissements sur immobilisations corporelles	17'246.10
- augmentation/+ diminution des créances sur livraisons/prestations	12'115.00
- augmentation/+ diminution de l'avoir auprès de l'Association des donateurs	159'442.00
- augmentation/+ diminution des crédits d'impôt anticipé	-624.90
- augmentation/+ diminution des actifs de régularisation	-34'189.90
+ augmentation/- diminution des dettes sur livraisons et prestations	15'521.50
+ augmentation/- diminution des passifs de régularisation	-42'034.10

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation -112'677.96

+ Augmentation du fonds de capitaux étrangers -644'022.12

Immobilisations corporelles:		
état au 1.1.	78'202.00	
amortissements 2022	-17'246.10	
état au 31.12.	-66'362.00	-5'406.10

Investissements dans des immobilisations financières 291.50

Flux financiers provenant de l'activité d'investissement -5'114.60

MODIFICATION DU FONDS "LIQUIDITÉS" -761'814.68

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE SL-FP 2021

Liquidités au 1.1. (solde initial)	5'761'691.06
Liquidités au 31.12. (solde final)	5'215'344.18

AUGMENTATION (+) DE LA TRÉSORERIE -546'346.88

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation **2021**

Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-177'077.87
Amortissements sur immobilisations corporelles	21'025.38
- augmentation/+ diminution des créances sur livraisons/prestations	805'868.00
- augmentation/+ diminution de l'avoir auprès de l'Association des donateurs	60'068.00
- augmentation/+ diminution des crédits d'impôt anticipé	-882.50
- augmentation/+ diminution des actifs de régularisation	-5'885.00
+ augmentation/- diminution des dettes sur livraisons et prestations	-14'132.20
+ augmentation/- diminution des passifs de régularisation	10'090.65

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation 699'074.46

+ Augmentation du fonds de capitaux étrangers -1'289'165.96

Immobilisations corporelles:		
état au 1.1.	24'251.00	
amortissements 2021	-21'025.38	
état au 31.12.	-78'202.00	-74'976.38

Investissements dans des immobilisations financières 118'721.00

Flux financiers provenant de l'activité d'investissement 43'744.62

MODIFICATION DU FONDS "LIQUIDITÉS" -546'346.88

ANNEXE 1 aux comptes annuels

Nom, forme juridique, siège

Sous le nom Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP) a été constituée une fondation indépendante au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La fondation a son siège à 3007 Berne, Schwarzenburgstrasse 11. Par décision du 16 août 2010, la fondation a été exonérée d'impôts en raison de son caractère d'utilité publique. L'exonération fiscale ne comprend pas les éventuels impôts sur les gains immobiliers ; les communes peuvent également prélever un impôt foncier.

Principes comptables appliqués

La présentation des comptes de la SL-FP à la date de clôture du bilan, le 31 décembre, est conforme aux dispositions légales suisses, en particulier aux articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Droit des obligations (art. 957-962) ainsi qu'aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, y compris RPC 21). Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, des résultats et de la situation financière (*true and fair view*). Les comptes annuels de la SL-FP sont soumis à la réglementation de la ZEWO.

Principes comptables et d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs circulants, les créances, les dettes et les comptes de régularisation sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les placements financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché en CHF. Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des ajustements de valeur. Les produits issus de ventes ou de prestations à des tiers sont comptabilisés au moment de la fourniture de la prestation. Les charges et les produits sont délimités par prestation et par période. Les dons sont comptabilisés au moment où ils sont reçus.

Pour fixer les taux d'amortissement, la SL-FP s'en tient à son tableau des immobilisations. Le mobilier et les machines ainsi que les systèmes informatiques et de communication sont donc capitalisés à partir d'une valeur d'acquisition de 500 CHF. Le mobilier est amorti à un taux d'environ 15% par an, les installations dans le domaine de l'informatique et de la communication à environ 20%.

Nombre de collaborateurs/équivalents plein temps y c. stagiaires au 31.12.22

Nombre de collaborateurs : 8

Nombre d'équivalents plein temps : 5,5

Bases légales

- Acte de fondation du 02.07.1970, approuvé par le Département fédéral de l'intérieur DFI le 01.01.1971.
- Statuts de la fondation, version révisée adoptée le 13.06.2000 par le Conseil de fondation, approuvée par le Département fédéral de l'intérieur DFI le 26.09.2000.
- Règlement interne, version révisée adoptée le 27.09.2007 par le Conseil de fondation.
- Règlement de placement de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, version révisée adoptée le 02.12.2020 par le Conseil de fondation et approuvée par l'Autorité fédérale de surveillance des fondations ASF.
- Règlement sur l'indemnisation des membres du Conseil de fondation conformément aux statuts de la fondation, art. 7, la qualité de membre du Conseil de fondation n'est pas rémunérée. Seuls les frais occasionnés dans l'exercice de leur mandat sont remboursés aux membres par la fondation.
- Règlement du fonds destiné aux projets, version révisée adoptée le 11.09.2019 par le Conseil de fondation.

Autorité de surveillance

Autorité fédérale de surveillance des fondations ASF, Département fédéral de l'intérieur DFI, Berne

Organe de révision

Siegenthaler Revision AG, Worblaufenstrasse 139, 3048 Worblaufen.

La réélection de l'organe de révision est confirmée chaque année par le Conseil de fondation.

Explications relatives au bilan

Titres/placements

Le montant de 934'459.50 CHF figurant au bilan correspond à la valeur fiscale des titres en dépôt auprès de l'UBS, de la BCBE et de l'EEK.

Débiteurs

–

Ducroire

Le ducroire n'est pas comptabilisé en raison de son insignifiance.

Dettes sur livraisons et prestations

L'augmentation par rapport à l'année précédente s'explique par des fluctuations dans le traitement et le paiement des fournisseurs.

Fonds pour les projets de tiers

La majorité des projets initiés par la SL-FP dans l'ensemble de la Suisse sont des projets pluriannuels de revalorisation et d'entretien du paysage. Les fonds alloués et reçus dans le cadre des requêtes correspondantes sont gérés à titre fiduciaire par la SL-FP et font l'objet d'une délimitation comptable exacte (cf. tableau p. 3).

Fonds destiné aux projets

Sous la désignation « Fonds destiné aux projets », la SL-FP tient un compte spécial dans son bilan. Les versements au fonds destiné aux projets sont affectés à un but spécifique. Les moyens du fonds destiné aux projets servent à contribuer financièrement, dans des cas particuliers, à des projets de tiers ainsi qu'à des travaux liés à des projets propres. Le Conseil de fondation décide des versements au fonds ainsi que des prélèvements sur celui-ci.

Explications relatives au compte d'exploitation

Les donations reçues se composent de contributions affectées et de contributions libres.

La majeure partie des contributions affectées aux projets provient du fonds d'utilité publique du canton de Zurich (fonds de loterie) – CHF 910'800 en 2022 – ainsi que de contributions de tiers et d'allocations du fonds destiné aux projets de la SL-FP. Un projet de 2014 qui n'a pas pu être mené à bien (valorisation de pâturages boisés, Collina Alta, Monte Carasso TI) a donné lieu à un remboursement extraordinaire de 328'200 CHF au fonds d'utilité publique du canton de Zurich.

Les contributions libres comprennent les cotisations des organisations fondatrices, les contributions de l'Association des donateurs, celles provenant de la vente de l'Ecu d'or de Pro Natura ainsi que des dons, legs et autres recettes.

Les produits des livraisons et prestations concernent les honoraires et les expertises pour le compte de tiers (principalement les pouvoirs publics) ainsi que les mandats de recherche et d'enseignement.

Les charges liées aux projets se composent du financement direct de projets à partir de fonds liés et de contributions accordées sur le fonds destiné aux projets.

En y ajoutant les charges de personnel, les charges de biens et services ainsi que les amortissements, qui se basent sur un tableau d'amortissement détaillé des biens mobiliers et des équipements informatiques et machines de bureau, on obtient le total des charges d'exploitation.

Explications relatives au tableau des flux de trésorerie

Le poste Liquidités se compose de tous les comptes bancaires et postaux (sans les titres) ainsi que de l'encaisse au 31.12.2022. La variation des liquidités est indiquée. Au cours de l'exercice, les liquidités ont diminué de CHF 761'800 (CHF 546'300 l'année précédente). Le tableau des flux de trésorerie montre que le flux résultant de l'activité d'exploitation (appelé cash-flow opérationnel) a diminué par rapport à l'année précédente, passant, en chiffres arrondis, de CHF 699'000 à CHF -112'000. A titre de comparaison, le cash-flow opérationnel a augmenté de -804'200 à 699'000 entre 2020 et 2021.

Explications relatives au tableau de variation du capital

Variation du capital des fonds

Le capital des fonds a diminué de CHF 644'000 au cours de l'année sous revue (diminution l'année précédente de CHF 1'289'000).

Le capital de l'organisation a diminué de CHF 448'800 au cours de l'année sous revue (diminution l'année précédente de CHF 83'600). Cette différence marquée provient principalement du cumul de la perte annuelle de CHF 140'000 et du prélèvement de la quasi-totalité de la réserve de fluctuation de valeur (CHF 208'700) en raison de l'évolution boursière défavorable.

Détails du fonds pour les projets de tiers

Detailangaben zu den Projekten						
Nr.	Projektname	Bestand 01.01.2022	Zuweisung	Verwendung extern	Verwendung intern	Bestand 31.12.2022
	TOTAL PROJEKTE	3'126'847.56	754'601.25	1'234'369.45	164'253.92	2'482'825.44
2	Baltschiedertal VS	11'636.00				11'636.00
24	Cevio TI	23'000.00		21'000.00	2'000.00	0.00
31	Valsot GR	194'996.07				194'996.07
52	Valle Bavona TI	225'000.00		100'000.00	10'000.00	115'000.00
71	Monte Carasso TI	328'229.00	-328'229.00			0.00
81	5 Terre Comologno TI	0.00	90'000.00	40'000.00	4'000.00	46'000.00
86	Val Müstair GR	6'526.45	102'600.00	30'000.00	3'000.00	76'126.45
95	Acquarossa TI	122'000.00		44'000.00	4'400.00	73'600.00
102	Avegno-Gordevio TI	288'000.00		100'000.00	10'000.00	178'000.00
104	Onsernone TI	106'000.00		96'400.00	9'600.00	0.00
111	Maggia TI	172'800.00		80'000.00	8'000.00	84'800.00
118	Corgémont-Cortébert BE	5'674.75				5'674.75
121	Safiental, Valendas GR	2'100.00		2'000.00	100.00	0.00
127	Bergün/Lenz GR	58'300.00				58'300.00
129	Park Beverin GR	362'930.53		37'996.37	3'420.00	321'514.16
131	Terrassenlandschaften Pfyng-Finge	0.00	201'600.00	70'000.00	7'000.00	124'600.00
133	Verzascatal TI	29'532.00	186'300.00	27'372.00	2'160.00	186'300.00
138	Corippo TI	47'372.75		20'000.00	2'000.00	25'372.75
140	Rossa GR	146'000.00		50'000.00	5'000.00	91'000.00
141	Silenen UR	22'000.00	99'000.00			121'000.00
143	Arogno TI, Val Mara	62'648.00				62'648.00
148	Gurtmeller Berg	0.00	93'600.00	25'000.00	2'500.00	66'100.00
150	Ilanz GR	29'725.98				29'725.98
153	Valbroye VD	24'000.00		15'000.00	2'500.00	6'500.00
159	Val-de-Ruz NE	16'291.20		15'396.25	894.95	0.00
160	Biasca TI, Santa Petronilla	25'120.00				25'120.00
161	Spirigen UR, Urnerboden	41'000.00				41'000.00
163	Malcantone TI	44'813.20		40'803.30	4'009.90	0.00
164	Serravalle TI	200'000.00		105'000.00	10'500.00	84'500.00
165	Scuol GR	169'000.00		55'000.00	5'500.00	108'500.00
166	Wassen UR, Meiental LF18	55'900.00		15'000.00	1'500.00	39'400.00
167	Avenches VD, enceinte romaine	15'000.00		15'000.00		0.00
168	Poschiavo GR, Puschlav LF19	83'600.00		50'000.00	5'000.00	28'600.00
169	Quinto TI	86'000.00		40'000.00	4'000.00	42'000.00
170	Via Calanca, Domat/Ems	0.00	137'700.00			137'700.00
300	Aktion Wasserkanäle	19'484.95	18'000.00	15'000.00	5'000.00	17'484.95
302	Aktion Terrassenlandschaften	2'217.50				2'217.50
303	Aktion Alleen	22'694.80			5'000.00	17'694.80
310	Buch Landschaftsrecht	12'518.80		5'000.00	7'518.80	0.00
311	Traditionelle Bewässerung	0.00	5'000.00	3'354.00	1'646.00	0.00
313	Petites Sources BE/JU	8'656.00		6'156.00	2'500.00	0.00
402	AG Recht	11'079.58	11'360.00	12'287.55		10'152.03
610	Illgau SZ, Trockensteinmauern	0.00	3'000.00			3'000.00
619	Mollis GL, Trockenmauern	3'000.00		3'000.00		0.00
621	Erschmatt VS, Getreideterrassen	6'000.00				6'000.00
624	Doppelinitiative Biodiversität	0.00	58'000.00	58'000.00		0.00
626	IG für nachhaltiges landwirtschaftl. Bauern	36'000.00		2'938.00	2'500.00	30'562.00
627	Ästhetische Landschaftsbewertung	0.00	27'670.25	3'488.05	24'182.20	0.00
628	Lebensraum Ijental-Blässlauri	0.00	10'000.00			10'000.00
629	Le paysage - Val-de-Ruz NE	0.00	6'000.00		6'000.00	0.00
630	Follow your nose	0.00	33'000.00	30'177.93	2'822.07	0.00
		Bestand 01.01.2022	Zuweisung	Verwendung	Total Veränderung	Bestand 31.12.2022
	Total Fondskapital 1.1.	3'126'847.56	754'601.25	1'398'623.37	-644'022.12	2'482'825.44

Montant total des rémunérations versées aux membres du Conseil de fondation

La qualité de membre du Conseil de fondation ne donne pas lieu à rétribution. Seuls les frais occasionnés dans l'exercice de leur mandat sont remboursés aux membres par la fondation.

Montant total des rémunérations versées aux membres de la direction

La masse salariale brute (y c. allocations familiales) des trois collaborateurs membres de la direction durant l'année sous revue se monte à 291'172.90 CHF.

Directeur : Raimund Rodewald, CHF 139'711.00

Directeur suppléant : Roman Hapka, CHF 89'100.90

Membre de la direction : Franziska Grossenbacher, CHF 62'361.00

Transactions/créances et/ou engagements auprès de parties liées

Il n'existe pas de transactions et de créances et/ou d'obligations de la part des membres du Conseil de fondation ou de la direction auprès de parties liées.

Autres informations

–

Valeurs assurées au 31.12.2022

Couverture de l'assurance choses pour les biens mobiliers

Lieu : Schwarzenburgstrasse 11, 3007 Berne, police n° G-0130-1679, société d'assurances La Mobilière,
valeur totale **CHF 272'000**